



La dette de l'OBC due aux enseignants pour la session de 2021 s'élève à 1 milliard 400 millions dont 900 millions budgétisés, apprend-on.

Cette information a été rendue publique au cours de la réunion du 23 février dernier qui a mis autour de la table, des représentants du gouvernement et ceux des collectifs des enseignants. Dans un rapport de cette réunion, Etienne Roger Minkoulou, le directeur de l'OBC fait savoir que « la dette de l'OBC vient d'une incapacité systémique à prévoir. L'Office doit faire face à trois inconnus : l'effectif des candidats, les intervenants et les ressources financières », propos rapportés par le site StopBlaBlacam.

L'opération « craie morte », explique les enseignants, consiste à : « se rendre dans son établissement respectif, s'abstenir de dispenser les leçons, papoter avec les collègues sous l'arbre dans la cour ou au parlement, maintenir l'ordre auprès des élèves au besoin, lire et commenter les dispositions de la loi N° 2000/359/PR du 05 décembre 2000 portant statut particulier des fonctionnaires des corps de l'éducation nationale, retourner chez soi à la fin des heures dues ».

Ce mouvement devait durer « jusqu'à ce que nos créanciers arrivent à des sentiments meilleurs », signaient les membres du collectif « On a trop supporté »